

Pau, le 7 mai 2020

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de
l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les
directeurs d'écoles
Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissements

s/c

Mesdames et Messieurs les
inspecteurs de l'éducation nationale
de circonscription



AFFICHAGE
OBLIGATOIRE

Affaire suivie par :

Christiane MARSAN
Inspectrice de l'éducation nationale
adjointe

Pôle 1^{er} degré

Marie-Noëlle AMIEL
Coordonnatrice du Pôle

Téléphone
05 59 82 22 00
Télécopie
05 59 27 25 80
Courriel

Magali.Brandy@ac-bordeaux.fr

DSDEN
2, place d'Espagne
64038 Pau Cedex

Site :
<http://www.ac-bordeaux.fr/dsden64/pid32555/accueil.html>

Objet : Appel à candidature d'enseignants du 1^{er} degré pour des postes à profil
- rentrée scolaire 2020

Références :

- Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, article 64 ;
- Décret n°90-680 du 1 août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles

Les postes à profil font l'objet d'un recrutement spécifique visant à rechercher la plus grande adéquation entre le profil et les compétences détenues par les candidats.

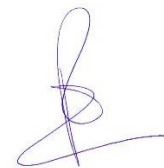
Sont à pourvoir les directions des écoles à situations particulières suivantes :

- EMPU ARUDY – IEN Oloron,
- EEPU Larreat – Anglet – IEN Anglet

Les professeurs des écoles intéressés par les postes à pourvoir à la rentrée 2020, doivent se rapprocher des IEN concernés pour plus de détails. Ils doivent faire acte de candidature en adressant une lettre de candidature, un curriculum vitae et tout justificatif utile à la DSDEN des Pyrénées-Atlantiques – Pôle 1^{er} degré, **le 14 mai 2020 au plus tard par courrier électronique.**

Ils seront contactés pour un entretien. Ils seront informés des résultats de l'appel à candidatures avant la fermeture du mouvement départemental.

Je vous remercie de bien vouloir porter à la connaissance des personnels de votre école la présente circulaire et son annexe.



François-Xavier PESTEL